
Présidence : Bulgarie

514ème SEANCE PLENIERE DU CONSEIL

1. Date : Jeudi 8 juillet 2004

Ouverture : 10 h 10

Clôture : 13 h 10

2. Présidence : M. I. Petrov

Au nom du Conseil permanent, le Président a exprimé ses condoléances à l'Autriche à l'occasion du décès du Président autrichien, M. Thomas Klestil. Le Conseil a ensuite observé une minute de silence. L'Autriche a exprimé ses remerciements pour les condoléances.

3. Sujets examinés — Déclarations — Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Opération d'observation des frontières en Géorgie* : Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/639/04), Fédération de Russie, Géorgie
- b) *Affaire de la mosquée Juma en Azerbaïdjan* : Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/640/04), Pays-Bas-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Croatie et la Roumanie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/635/04), Azerbaïdjan
- c) *Développements récents en Biélorussie* : Pays-Bas-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/632/04), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/641/04), Biélorussie
- d) *Déclaration des neuf chefs d'Etat de la Communauté d'Etats indépendants sur la situation qui prévaut à l'OSCE* : Fédération de Russie (PC.DEL/630/04), Biélorussie, Tadjikistan, Moldavie, Azerbaïdjan, Arménie, Kirghizistan, Ukraine, Kazakhstan, Turkménistan (SEC.DEL/132/04 Restr.), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/647/04), Pays-Bas-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/633/04), Présidence

- e) *Observation des élections en Ukraine* : Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/643/04), Pays-Bas-Union européenne, Ukraine
- f) *Décès de l'expert russe de la tolérance M. N. Girenko* : Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/642/04), Fédération de Russie
- g) *Déminage des frontières de l'Etat par l'Ouzbékistan* : Kirghizistan
- h) *Situation en Ossétie-du-Sud (Géorgie)* : Géorgie (SEC.DEL/131/04), Fédération de Russie
- i) *Activités des Témoins de Jéhovah en Fédération de Russie* : Fédération de Russie

Point 2 de l'ordre du jour : MISSION DE L'OSCE EN CROATIE

Examiné au titre du point 4 de l'ordre du jour

Point 3 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DU CHEF DE LA DELEGATION DE LA COMMISSION EUROPEENNE EN CROATIE, M. L'AMBASSADEUR JACQUES WUNENBURGER

Examiné au titre du point 4 de l'ordre du jour

Point 4 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DU VICE-MINISTRE CROATE DES AFFAIRES ETRANGERES CHARGE DES AFFAIRES MULTILATERALES, M. TOMISLAV VIDOSEVIC

Présidence, Chef de la Mission de l'OSCE en Croatie (PC.FR/21/04 Restr.), Chef de la délégation de la Commission européenne en Croatie (PC.DEL/625/04), Vice-Ministre croate des affaires étrangères chargé des affaires multilatérales (PC.DEL/645/04 Restr.), Pays-Bas-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/634/04), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/644/04), ex-République yougoslave de Macédoine (également au nom de l'Albanie, de la Bosnie-Herzégovine et de la Serbie-Monténégro) (PC.DEL/631/04 Restr.), Norvège, Fédération de Russie, Serbie-Monténégro

Point 5 de l'ordre du jour : DECISION SUR DES PROJETS VISANT A AIDER LA BIELORUSSIE A RESOUDRE DES PROBLEMES RELATIFS AUX ARMES LEGERES ET DE PETIT CALIBRE

Présidence

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 619 (PC.DEC/619) sur des projets visant à aider la Biélorussie à résoudre des problèmes relatifs aux armes légères et de petit calibre ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Biélorussie, Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/648/04), Pays-Bas-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/636/04), Arménie

Point 6 de l'ordre du jour : DECISION SUR LA CONFERENCE COMMUNE OSCE-ONU DC D'EXPERTS TECHNIQUES SUR LA GESTION ET LA SECURITE DES FRONTIERES

Présidence

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 620 (PC.DEC/620) sur la Conférence commune OSCE-ONU DC d'experts techniques sur la gestion et la sécurité des frontières ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 7 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITES DU PRESIDENT EN EXERCICE

- a) *Déclaration du Président en exercice à la treizième session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, le 5 juillet 2004* : Présidence
- b) *Deuxième séance plénière de l'Initiative parlementaire du Caucase du Sud, tenue à Sofia du 1er au 3 juillet 2004* : Présidence

Point 8 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

- a) *Allocution du Secrétaire général à la treizième session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, les 5 et 6 juillet 2004* : Secrétaire général (SEC.GAL/158/04 Restr.)
- b) *Invitation du Ministre afghan des affaires étrangères à observer les élections en Afghanistan* : Secrétaire général
- c) *Table ronde de l'Unité d'action contre le terrorisme et du BIDDH sur l'extrémisme, tenue les 1er et 2 juillet 2004* : Secrétaire général
- d) *Rapport du vérificateur extérieur et états financiers de 2003* : Secrétaire général
- e) *Avis de vacances de poste* : Secrétaire général

Point 9 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Contribution financière au fonds volontaire pour les activités relatives à la réduction des forces et des équipements militaires russes en Géorgie* : Finlande (PC.DEL/638/04), Géorgie
- b) *Questions de protocole* : Présidence, Islande

4. Prochaine séance :

Mercredi 14 juillet 2004 à 15 heures, Neuer Saal